

Projet 'Un Conte de deux villes jumelées : Corato et Grenoble

Webinaire organisé par l'association Atelier Généalogique le 24 septembre 2021 :

“Where do we go from here ?”

« Comment les descendants d'émigrants peuvent-ils contribuer à la documentation de l'histoire de l'émigration, en collaborant à des programmes universitaires ? »

(Les chiffres ci-dessous correspondent au minutage de l'enregistrement du webinaire)

Intervention de **James Smith**, président de l'Atelier Généalogique, Marseille

00.50.50 Est-il possible en 2021 d'écrire l'histoire de la migration des Coratins et comment les études généalogiques peuvent-elles y contribuer de manière pertinente ?

La réponse à la première partie de cette question semble évidente. Cependant, si l'on se limite à la région de Grenoble et de ses environs, on se rend vite compte qu'il existe aujourd'hui très peu de littérature sur la migration spécifiquement coratine. Il est surprenant d'entendre l'opinion de ceux qui prétendent que les Coratins ont "construit Grenoble". Oui, c'est vrai, les Coratini ont travaillé dur pour le bien de la ville qui les a accueillis et ils en sont fiers. Ils se sont parfaitement intégrés dans leur nouveau pays, même si beaucoup d'entre eux, même la jeune génération, ont encore des liens forts avec leur ville d'origine. En revanche, il est décevant que le jumelage entre Grenoble et Corato, officialisé en 2002, se limite à une rencontre hâtive et superficielle entre notables politiques, extrêmement discontinuée et entrecoupée de longues périodes de silence.

Un rapport d'échange qui nous semble insuffisant et qui, s'il était cultivé avec plus d'assiduité, pourrait générer à Corato un "retour" de la prospérité acquise par les émigrants de Corato dans les différents lieux d'accueil, dont Grenoble. En d'autres termes, des retombées économiques positives pour la ville de Corato...

L'objectif de ce webinaire est de savoir si les Coratins eux-mêmes peuvent contribuer à composer l'histoire de leur émigration. Voyons quel rôle la recherche généalogique pourrait jouer à cet égard.

L'apport de la généalogie dans l'étude de la migration coratine et ses limites actuelles

Depuis six ans que nous effectuons des recherches généalogiques sur les Coratins, dans le but de construire l'arbre généalogique de la famille d'une personne, nous avons découvert tout d'abord que l'histoire familiale des Coratins et l'émigration sont inévitablement liées. Dans le passé de chaque famille, il y a toujours un parent qui a émigré pour améliorer son niveau de vie. L'absence d'une note marginale sur l'acte de naissance concernant le mariage d'une personne est un signe, une première difficulté qui suggère soit qu'elle est morte jeune, soit qu'elle est partie à l'étranger.

Cependant, au niveau généalogique, les Coratins disposent d'une mine d'informations, à savoir leurs archives d'état civil, généralement bien faites et très ordonnées. Avec des erreurs et des imprécisions, bien sûr, très souvent dues à l'illettrisme, mais avec peu de lacunes.

La triste réalité est que les registres d'état civil publiés en ligne commencent en 1809 et s'arrêtent en 1910 !

S'il n'y avait pas une telle interruption des données, il serait possible de reconstruire un arbre généalogique plus précis et plus complet, remontant le plus loin possible dans le temps, ce qui serait utile pour reconstituer une histoire familiale plus satisfaisante. Ensuite, le descendant serait encouragé à trouver des réponses à ses questions sur ce que la migration a signifié pour sa famille. Malheureusement, il trouvera aujourd'hui de nombreux obstacles à la recherche de données ou de documents. Comment faire l'histoire de la migration coratine basée sur la mémoire et les témoignages, sur l'insertion de la petite histoire familiale dans la grande Histoire, si les chercheurs généalogiques sont frustrés dans la réalisation de leur histoire familiale ?.

Notre association, l'Atelier Généalogique est une association française de généalogie à but non lucratif fondée en décembre 2015. Nous mettons à la disposition du public, de façon entièrement gratuite, un arbre généalogique presque entièrement coratin et apulien, qui comprend actuellement plus de 22 000 personnes. Nous avons également créé une base de données contenant plus de 20 000 photos d'actes authentiques, qui peut également être consultée en ligne, tout aussi gratuitement. Grâce à ce travail, nous aidons de nombreux descendants d'émigrés Coratins, principalement américains et français, à construire leurs arbres généalogiques... et, pour certains, à produire des témoignages de l'émigration de leur famille.

Pendant les presque deux années de "confinements" qui ont suivi, nous avons constitué dossier de 70 pages, au nom de la section lyonnaise du COM.IT.ES (Comité des Italiens à l'étranger) - un organisme officiel placé sous l'autorité du ministère italien des affaires étrangères. En août 2021, ce dossier a été envoyé à l'archevêque Leonardo D'Ascenzo de l'archidiocèse de Trani, pour demander l'autorisation de numériser et de mettre en ligne l'ensemble des archives paroissiales de Corato.

Comme nous l'avons indiqué, l'accès en ligne actuel aux archives de l'Etat Civil s'arrête à 1910, alors que la période allant jusqu'à 1921 (couverte par les archives paroissiales) - c'est-à-dire dans la limite des 100 ans autorisés par la loi - est cruciale pour identifier les émigrants. Les archives paroissiales - qui remontent à environ 1580, comme en France, ou en Angleterre - permettent de remonter plus loin dans le temps, mais ne sont pratiquement pas accessibles.

Lors d'une longue conversation, le 22 septembre 2021, avec le responsable des archives de la paroisse, Don Peppino Lobascio, celui-ci nous a assuré que " tôt ou tard, nous réaliserons ce projet ", qu'il le défendra auprès des structures décisionnelles de l'Église : " Colegio Capitolari ", " Beni culturali ", et enfin l'archevêque lui-même. Peut-être un long voyage ? Le COM.IT.ES a demandé à l'archevêque de faire un premier geste d'ouverture : mettre en ligne la partie des archives déjà numérisée en 2008 (registres des baptêmes et mariages), afin de la rendre accessible au public, éventuellement avec un mot de passe. Cela signifierait disposer d'un outil supplémentaire pour sauvegarder cette précieuse ressource : archives papier, archives numériques sur disque dur et archives en ligne (comme l'ont fait de nombreux diocèses en Italie). Malheureusement, ces archives paroissiales de Corato sont actuellement conservées dans des conditions extrêmement précaires, sans climatisation : un trésor à la merci d'une étincelle, en été, à 40°C.

La numérisation des registres paroissiaux restants peut être réalisée à un coût très faible, limité à l'achat de l'outil approprié. Des bénévoles pourraient être sollicités pour effectuer les travaux (comme ce fut le cas en 2008), ce qui n'affecterait pas les caisses du diocèse ou de la Chiesa Matrice.

Mais sans aucun doute, les ressources nécessaires pour écrire une riche histoire de la migration de Corrado sont là. Le 23 septembre, notre délégation a été très bien reçue par le maire de Corato, monsieur Corrado De Benedittis. Le COM.IT.ES lui a demandé l'autorisation de faire numériser et mettre en ligne les demandes de passeport des candidats à l'émigration. Nous sommes heureux que la décision positive du maire sera confirmée dans le rapport de la réunion que la municipalité s'est engagée à faire à cette institution officielle.

Les archives départementales de l'Isère conservent également de nombreux titres de séjour expirés et des dossiers de naturalisation... mais ces archives ne sont accessibles qu'à ceux qui s'y rendent en personne pour les consulter. C'est pourquoi une demande identique a été faite par notre association, avec l'appui du COM.IT.ES, pour numériser et publier ces données sur le web. Mais nous pensons que ce serait l'expression de l'intérêt des universitaires qui permettrait d'atteindre cet objectif.

Il existe une réelle complémentarité entre les Archives paroissiales et les Archives de l'état civil. Les publier ensemble en ligne donnerait aux professionnels les meilleures chances de succès dans leurs recherches universitaires sur la transnationalité des familles, où qu'elles vivent dans le monde. Il s'agit d'une véritable opportunité non seulement pour eux mais aussi pour les étudiants universitaires et les chercheurs, qui pourront mener des études sur le phénomène de la migration de Corato, qui mérite de faire l'objet de thèses capables de reconstituer toute son histoire.

Marseille, 24 septembre 2021

James Smith,
Association Atelier Généalogique,
13006 MARSEILLE, Francia.
ateliergenealogique@gmail.com
www.emigrazione-corato.org
++33689434343